



Webinaire thématique

11 décembre 2025

Re transcription du tchat de discussion



BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

ORGANISÉ PAR



WEBINAIRE THÉMATIQUE : « PLAN D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ : QUI DÉCIDE ? QUI PAYE ? QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LE CONSOMMATEUR ? » - 11 DECEMBRE 2025

Enregistrement du tchat de discussion

Au cours de ce webinaire, les participant·es étaient invité·es à s'exprimer à l'écrit via un outil interactif (Slido). Le tchat de discussion était également ouvert pendant les temps d'échanges entre les interventions. Ce document contient uniquement la retranscription des messages partagés le tchat de discussion de Zoom lorsqu'il était ouvert. Les messages partagés sur Slido et les réponses aux sondages sont disponibles dans un second document, disponible [sur le site du débat public](#).

Retranscription du tchat de discussion de Zoom

Dimitri Morel

bonsoir

Equipe de modération - Claire Boudier

Bonsoir à toutes et tous ! L'équipe du débat vous souhaite la bienvenue pour ce huitième webinaire, organisé dans le cadre du débat public « Branché sur demain : le réseau électrique en débat ».

Ce débat est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) du 4 septembre 2025 au 14 janvier 2026.

Maxime FERRE - UFE

Bonsoir à toutes et tous

Bruno ROSSIGNOL

Bonsoir.

Equipe de modération - Claire Boudier

N'hésitez pas à partager vos réactions ou à poser vos questions au fil de la réunion. Pour cela, rendez-vous sur le lien suivant : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>

France renouvelables

Bonsoir

Alexandre Dandine

Bonsoir

dmart

Bonsoir

ruizdidier

Bonsoir

BAYLE Alain

Bonsoir

fheit

Bonsoir

ikatxzu Amilure

Bonsoir à tous

Equipe de modération - Claire Boudier

Voici le lien vers le Slido : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>

Si vous rencontrez des difficultés à vous rendre sur l'outil en ligne d'expression, rendez-vous sur le site internet <https://www.slido.com/> et entrez le code # 1610465

Vous pouvez également scanner ce QR code depuis votre Smartphone

CHRISTINE JAGUENEAU

Bonsoir à toutes et tous

Mathilde

bonsoir

Equipe de modération - Claire Boudier

Bonsoir à toutes et tous, pour les personnes qui viennent de nous rejoindre voici le lien vers le Slido sur lequel nous vous invitons à partager vos réactions ce soir <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>

christophe C2D Grenoble

Le son est parfois haché...

christophe C2D Grenoble

Est ce que les présentations (slides) des anciens webinaires sont disponibles ?

BAYLE Alain

Pour me "dévoiler": je suis "jeune retraité" EDF depuis 01/07/2025, issue de la filière hydroélectricité, très intéressé en tant que citoyen 🇫🇷 par ce genre de débat et d'informations partagées.

Dimitri Morel

pouvez vous rappeler combien de webinaire il reste s'il vous plait ?

Equipe de modération - Claire Boudier

Retrouvez l'ensemble des replays des précédentes réunions sur le site du débat public : https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat/agenda?form_id=events_filter_form&status=1

Equipe de modération - Claire Boudier

Bonsoir à toutes et tous ! L'équipe du débat vous souhaite la bienvenue pour ce huitième webinaire, organisé dans le cadre du débat public « Branché sur demain : le réseau électrique en débat ».

Ce débat est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) du 4 septembre 2025 au 14 janvier 2026.

N'hésitez pas à partager vos réactions ou à poser vos questions au fil de la réunion. Pour cela, rendez-vous sur le lien suivant : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>

Si vous rencontrez des difficultés à vous rendre sur l'outil en ligne d'expression, rendez-vous sur le site internet <https://www.slido.com/> et entrez le code # 1610465

Vous pouvez également scanner ce QR code depuis votre Smartphone

Equipe de modération - Claire Boudier

Nous vous rappelons que les règles de respect et de bienveillance s'appliquent aux propos partagés à l'oral comme à l'écrit. Nous sommes là pour recueillir vos points de vue dans toute leur diversité, à condition qu'ils soient exprimés dans le respect des autres participant-es, mais aussi des intervenant-es et de l'équipe du débat public.

Voici les règles du tchat et de l'outil interactif :

- Pas de propos haineux, injurieux ou menaçants, qu'ils soient sexistes, racistes, homophobes, etc. ni d'attaques envers une personne ou un groupe identifié
- Pas de remarques sur le physique des intervenantes et intervenants
- Pas de spam ni de flood (répétition d'un message copié/collé)
- Pas de messages en majuscules
- Pas de messages promotionnels

En cas de manquement à ces règles, nous nous réservons le droit de vous exclure de la réunion

Equipe de modération - Claire Boudier

Pour répondre au sondage, scannez le QR code qui apparaît à l'écran, ou rendez-vous sur ce lien : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>

Fermeture du tchat de discussion au cours de la 1^e table ronde

Equipe de modération - Claire Boudier

Le tchat de discussion est désormais fermé ! Il sera de nouveau ouvert pendant les temps d'échanges. Pour partager vos questions et vos réactions au cours des différentes présentations, rendez-vous ici : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>.

Vous pouvez également scanner le QR code qui s'affiche à l'écran depuis votre smartphone

Réouverture du tchat de discussion au cours des temps d'échanges

Nicolas BOUR (Réseau Energies Terre&Mer)

On n'entends rien

Bertrand CHANTALAT - Edf/Rte

Le paiement par Rte des raccordements des champs d'éoliennes en mer constitue une anomalie injustifiée, à corriger sans délai

Rémi Le Quilliec - SER

Bonjour, c'est la même logique des effets d'échelles que le développement des parcs nucléaires. Il est plus efficace économiquement qu'un seul acteur fasse une très grosse commande de postes que plusieurs acteurs paient de leur côté leur raccordement. In fine, cette stratégie a été jugée gagnante pour le consommateur final par la loi française

François Lacombe

Les groupements de commande entre industriels d'une même filière sont aussi possibles, c'est assez peu crédible tout de même

Rémi Le Quilliec - SER

Ce n'est pas le cas dans une procédure d'appels d'offres (étalés sur plus de 15 ans), où les projets sont en compétition entre eux pour s'assurer d'avoir un coût de production le plus compétitif possible

François Lacombe

Pourtant, les producteurs terrestres n'ont pas ces problèmes. A quoi cela est-il dû ?

Rémi Le Quilliec - SER

Le réseau terrestre est déjà présent, contrairement au réseau en mer. C'est un choix d'investissement de long terme. C'est d'ailleurs en cela que RTE considère l'offshore comme une technologie plus proche du nucléaire que des EnR terrestre aux vues des investissements, des délais et des enjeux réseaux

François Lacombe

Prenons un exemple comparable : pour la centrale de Landivisiau, qui a payé le raccordement jusqu'à La Martyre ?

Jean-Laurent Lucchesi- THT 13-30

Le coût global de SDDR comprend t'il le coût des indemnisations, des compensations et des frais de justice ?

Maxime FERRE - UFE

Je ne suis pas certain de comprendre votre question ?

François Lacombe

Les recours juridiques contre les projets de réseau ont un coût. Qui le paye ?

Bertrand CHANTALAT - Edf/Rte

C'est epsilonlesque comparé aux montants des investissements en jeu

François Lacombe

Il y a des effets de second ordre, un retard sur un projet mutualisé peut occasionner d'autres coûts ailleurs, dont on se ferait bien l'économie

Bertrand CHANTALAT - Edf/Rte

A l'époque du plan Messmer, Edf était une et indivisible ... les consommateurs payaient tout dans leurs factures

Maxime FERRE - UFE

Pour une infrastructure qui nous permet aujourd'hui d'avoir un mix électrique décarbonné

Pierre-Louis Brenac

Quelle règle prends RTE pour « étaler » les coûts de renforcement dans les TURPE successifs (chacun dure seulement 3 ans) tandis que le rythme de mise en œuvre des renforcements pourra varier avec la hausse de la demande « réellement constatée » ? (Qui est pour l'instant en retard, cf BP2025)

Maxime FERRE - UFE

techniquement le turpe dure 4 années

Maxime FERRE - UFE

La CRE prévoit donc une augmentation du TURPE hors inflation d'environ +1 % par an jusqu'en 2040 pour les clients résidentiels, soit environ +0,3 % par an sur la facture.

Pierre-Louis Brenac

Je comprends, mais cela sera t'il modulé tous les 4 ans par un rythme « réel » de hausse de la consommation, rythme qui sera plus ou moins rapide ?

Maxime FERRE - UFE

Oui c'est cela, il y aura quelques ajustements selon les investissements et selon l'augmentation des consommation d'électricité.

Nicolas BOUR (Réseau Energies Terre&Mer)

Quand et comment est-il prévu de répondre aux questions slido?

Equipe de modération - Claire Boudier

Bonsoir, les questions posées sur Slido ont été relayées au début de ce temps d'échanges et de premiers éléments de réponse apportés par les intervenants. Les questions posées pendant la suite des échanges seront relayées sur la plateforme participative du débat, où elles obtiendront une réponse écrite dans un délai de 15 jours : <https://participer-debat-reseau-electrique.cndp.fr/>

Gregoire Durand

Bonsoir à toutes et tous,

Certains acteurs pour lesquels un raccordement est déjà convenu avec RTE sont volontaires pour financer en propre une quote-part lié à leur projet du renforcement amont du réseau, lequel est aujourd'hui financé par le TURPE.

Leur intérêt est d'accélérer la mise à disposition de leur raccordement et/ou de réduire des limitations temporaires d'injection ou de soutirage.

Pourquoi un cadre pour de telles dispositions n'est-il pas mis en place par RTE et la CRE, afin de contribuer à alléger le TURPE dans un objectif d'intérêt général ?

Je vous remercie.

Maxime FERRE - UFE

Le principe fondateur du système français est celui d'un accès non discriminatoire et d'un financement mutualisé des infrastructures de réseau via le TURPE.

Introduire des contributions privées volontaires sur l'amont remettrait en question ces principes, créerait des risques de distorsion entre utilisateurs et serait juridiquement complexe il me semble

Bertrand CHANTALAT - Edf/Rte

Pas que la Russie ... Les USA ont plus à perdre

Agnès Duchanaud

Il serait peut-être judicieux d'anticiper les conséquences possibles...

Jean-Laurent Lucchesi- THT 13-30

La programmation des investissements tient elle compte de la crédibilité et de la maturité des projets de raccordement industriel en particulier pour la production d'hydrogène ?

Fermeture du tchat de discussion au cours de la 2^e table ronde

Equipe de modération - Claire Boudier

Le tchat est de nouveau fermé. Vous pouvez partager vos réactions, questions ou avis à l'écrit ici : <https://app.sli.do/event/k8uXz7zodRbHcNkGndw47S>. Une synthèse en sera réalisée au cours de cette 2^{de} séquence pour que les intervenant-es puissent y répondre !

Réouverture du tchat de discussion au cours des temps d'échanges

Veronique

Les multinationales comme les producteurs de saumon industriel ?!

François Lacombe

Il faut convenir que ce serait plus lisible si les documents, notamment les S3REnR, étaient transformés en jeux de données utilisables

Maxime FERRE - UFE

Avez-vous pris connaissance de l'outil caparéseau (qui doit évoluer vers une nouvelle version pour fin 2026) ?

frédérique labeeuw

Il va effectivement falloir qu'il évolue rapidement. depuis qu'il a été remis en ligne les informations sont tellement incomplètes et non actuelles

Veronique

Où ça

Veronique

?

Eric Sartori PIEBÎEM

Concertation : Sur la concertation en Région Bretagne, le Président du Conseil Départemental du Morbihan a écrit au Préfet : "Les dossiers transmis, souvent composés de plusieurs centaines ou milliers de pages, exigent un travail d'analyse approfondi que des

délais aussi resserrés ne permettent matériellement pas, en particulier lorsqu'il s'agit d'organiser les temps démocratiques indispensables à la délibération d'une assemblée départementale. Cette méthode, que j'ai à de nombreuses reprises signalée comme inadaptée, ne favorise ni l'appropriation locale des enjeux ni l'expression sereine des collectivités consultées. Je regrette qu'un avis réputé favorable en cas de silence s'applique à un dossier d'une telle ampleur, comme si l'État acceptait que l'empressement, sinon l'asphyxie documentaire, tienne lieu de concertation. ». Visiblement, ça ne se passe pas très bien !

Eric Sartori PIEBÎEM

il s'agit du raccordement du projet éolien Bretagne Sud , et non, ça ne se passe pas bien, ni sur la méthode, ni sur le fond !

François Lacombe

Je salue en effet la tenue du présent débat public, oui

Maxime FERRE - UFE

Merci pour ces explications sur tout le travail de RTE pour donner de la transparence la visibilité sur l'accès au réseau

Maxime FERRE - UFE

et pour ce débat

Veronique

Et ma question ? Véronique ROBERT membre actif du mouvement associatif girondin (au Verdon sur mer 33123 projet de méga usine expérimentale Nord - Médoc !)

Veronique

Ils construisent une petite usine photovoltaïque à côté mais ça ne suffira pas pour leur consommation énorme, équivalente à une ville moyenne !

Equipe de modération - Claire Boudier

Pour rappel, les questions qui n'auront pas pu obtenir de réponse pendant ce webinaire seront versées sur la plateforme participative du débat, où les responsables du programme et l'équipe du débat vous apporteront une réponse dans un délai de 15 jours : <https://participer-debat-reseau-electrique.cndp.fr/>

Eric Sartori PIEBÎEM

c'est la cas avec les nouveaux scénarios RTE ! Par exemple de 18 GW d'éolien en mer, certains des nouveaux scénarios passent à 10 voire 7. C'est pas pareil !

Bruno ROSSIGNOL

Bonsoir, et Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Equipe de modération - Claire Boudier

Rendez-vous en ligne ou à Lyon le 6 janvier, pour participer à une réunion sur les principes de priorisation retenus par RTE et les évolutions législatives ou réglementaires envisagées pour encadrer son plan de développement du réseau. Cette réunion est organisée dans un format hybride : des échanges sont prévus avec les personnes présentes en salle, mais également avec les internautes qui suivront la rencontre en direct sur Zoom. Rendez-vous dans l'agenda pour vous y inscrire : <https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat/quels-principes-de-priorisation-retenus-par-rte-queles-sont-les>

Equipe de modération - Claire Boudier

Merci pour votre participation à ce webinaire d'ouverture du débat public « Branché sur demain : le réseau électrique en débat » ! Le replay vidéo, le verbatim complet des échanges et les messages partagés sur le tchat et sur l'outil interactif seront mis en ligne d'ici quelques jours sur notre site internet <https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat/plan-devolution-du-reseau-de-transport-de-lelectricite-qui-decide-qui>

Rendez-vous sur Elec'Quiz pour continuer de découvrir les grands enjeux liés à l'avenir du réseau électrique et donner votre avis à travers un parcours guidé : <https://elecquiz-debat-reseau-electrique.cndp.fr/?src=webi>

Pour découvrir le tracé du réseau électrique actuel et les transformations envisagées par RTE, découvrez notre cartographie interactive : <https://cartelec-debat-reseau-electrique.cndp.fr/?src=webi>

Equipe de modération - Claire Boudier

Si vous souhaitez suivre l'actualité du débat et être tenu-e informé-e des prochains évènements, suivez-nous sur les réseaux sociaux !

- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/showcase/debatreseauelectricite/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/people/Le-r%C3%A9seau-%C3%A9lectrique-en-d%C3%A9bat/61578228045717/>
- X : <https://x.com/debatreseauelec>
- Instagram : <https://www.instagram.com/cndp.debatpublic/>

Et pour être sûr-e de ne manquer aucune actualité, inscrivez-vous à la lettre d'information du débat : <https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat/inscrivez-vous-la-lettre-dinformation>

François Lacombe
Très bonne soirée, à bientôt

Ruiz Didier Groupe citoyen
Merci et bonne fin de soirée. À bientôt...